

## Communiqué du 5 novembre 2020

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Afin de vous aider, voici la liste mise à jour des [USD COVID](#) ouvertes à ce jour et quelques rappels utiles ou nouvelles informations.

### Prise en charge des patients en 1<sup>er</sup> recours ambulatoire

#### RAPPEL :

En première intention, **tout patient suspect d'être infecté au coronavirus** doit contacter son **médecin généraliste** qu'il contactera par téléphone.

Le respect de ce parcours est fondamental et doit être largement rappelé, si besoin par l'intermédiaire d'une affiche à la porte du cabinet médical.

Le médecin généraliste / médecin traitant jugera, en fonction de la symptomatologie clinique présentée ou évoquée :

- soit de le recevoir si les conditions sanitaires de son cabinet le lui permettent, si ce dernier ne présente finalement aucun signe d'infection à coronavirus,
- soit de lui proposer une téléconsultation si le patient est suspect d'infection à coronavirus, sans signe de gravité évident initialement,
- soit de l'orienter vers l'une des unités de soins dédiées de proximité afin d'y être évalué.

#### NOUVEAU

**Docteurwhen** = vous trouverez ci-après la fiche pratique à destination des médecins traitants pour prendre rendez-vous pour leur patient via le lien suivant : <https://docteurwhen.fr/register-partner>.

Je vous rappelle en effet que les USD ne sont pas pour le moment, en accès direct, aux patients qui doivent impérativement contacter leur médecin traitant.

J'insiste tout particulièrement sur la nécessité pour chacun de nous de compléter la fiche **COVHO**. Cette fiche complétée par le médecin traitant ou le médecin consulté dans une USD, permet la poursuite de la prise en charge à domicile par les médecins traitants et les infirmiers. Elle permet surtout de suivre les éventuels éléments d'aggravation et l'orientation vers une hospitalisation.

Voici la procédure de création de compte ([https://www.ordmed31.org/IMG/pdf/covho\\_se\\_connecter\\_compte\\_a\\_creeer\\_liberaux5-2.pdf](https://www.ordmed31.org/IMG/pdf/covho_se_connecter_compte_a_creeer_liberaux5-2.pdf)) et la procédure de mot de passe oublié ([https://www.ordmed31.org/IMG/pdf/covho\\_mot\\_de\\_passe\\_oublie4-2.pdf](https://www.ordmed31.org/IMG/pdf/covho_mot_de_passe_oublie4-2.pdf)) et ci-après le lien vers l'espace utilisateur (documentation et FAQ) réactualisé : <https://services.esante-occitanie.fr/espaces-utilisateurs/covho-140-250.html>.

**Merci de ne pas adresser systématiquement les patients vers le centre 15 ou aux urgences sans une évaluation des critères de gravité.**

Je vous précise enfin qu'il est nécessaire que les cabinets médicaux des médecins généralistes et de toutes les autres spécialités puissent rester accessibles à tout patient non suspect d'infection à coronavirus.

En effet, il est impératif de ne pas remettre à plus tard certains soins ou certains actes qui garantissent l'équilibre du système de soins dans les semaines à venir.

La rédaction de ces fiches nous permettra d'anticiper l'évolution de l'épidémie et notamment de mieux « isoler » les patients infectés et éviter le recours à l'hospitalisation.

L'enjeu majeur reste toujours et surtout le contrôle des hospitalisations pour éviter l'engorgement des services de réanimation et la déprogrammation d'activités régulières non souhaitée.

### Tests antigéniques

Veuillez trouver ci-joint un [communiqué établi conjointement par l'Ordre des Infirmiers, l'Ordre des Pharmaciens et le Conseil départemental de la Haute-Garonne de l'Ordre des médecins](#).

A ce jour, l'indication de ces tests ne paraît pas complètement cohérente au regard des données de la littérature et après les premières évaluations.

La sensibilité de ces tests n'est actuellement pas suffisante pour garantir l'absence de faux négatifs.

Concernant les patients symptomatiques, seuls les médecins devraient être en situation de décider de l'utilisation ou non de ces tests selon la situation et le contexte rencontrés.

J'ai demandé à l'URPS biologistes et ses représentants, Richard FABRE et Jean-Marc GANDOIS de bien vouloir rédiger une note destinée à l'ensemble des médecins. Je ne manquerai de vous la communiquer dès réception.

### www.Rempla31.fr : plateforme de gestion dématérialisé des contrats de remplacement

Je vous rappelle (cf *communiqué du 3 novembre 2020*) le déploiement d'une plateforme dédiée aux contrats de remplacement simplifiant les démarches des médecins en cette période d'importantes contraintes professionnelles.

Dès son lancement, le 3 novembre dernier, 117 comptes ont été créés par les médecins. BRAVO ! Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, je vous invite donc à valider votre accès au plus vite pour une utilisation optimale de ce nouvel outil.

Voici le [tutoriel](#) expliquant le déroulement de votre inscription ainsi que la création des contrats de remplacement et leur signature.

En cas de nécessité, n'hésitez pas à revenir vers nous pour toute question que vous jugeriez opportune et adaptée : [haute-garonne@31.medecin.fr](mailto:haute-garonne@31.medecin.fr).

**Cet outil est maintenant le nôtre, le vôtre, utilisez-le autant que possible.**

Voici enfin les derniers chiffres épidémiologiques et les liens qui vont avec :

- **URPS MEDECINS LIBERAUX** : <https://www.medecin-occitanie.org/coronavirus-information-conseils/> ;
- **SANTE PUBLIQUE FRANCE** : <https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19/coronavirus-chiffres-cles-et-evolution-de-la-covid-19-en-france-et-dans-le-monde> ;
- [Brève de l'Ordre](#).

Bien confraternellement.

**Professeur Stéphane OUSTRIC**  
Président

